L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 NOVEMBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI, 14 NOVEMBRE 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

[illegible], dans leurs salles d'encan, [illegible] brodequins.

[illegible], au coin des rues Bienville et Passage de la Bourse, un lot de magnifiques meubles; aussi un cheval et une voiture.

Par A. & L. Levy, au No 188 rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine, le stock du dit magasin.

L'Adresse du Parti anti-ring.

La première partie de l'adresse du parti anti-ring, relativement à l'administration municipale, est excellente et conforme aux idées que nous avons toujours soutenues. Mais nous regrettons de ne pouvoir approuver la seconde partie à partir de l'article 3.

L'adresse entend obliger les candidats à la législature à proposer et à soutenir l'adoption d'une loi "interdisant aux équipages des navires (spécialement des navires étrangers) de charger ou de décharger les navires, ce qui prive ainsi une classe nombreuse et intéressante de travailleurs des moyens de gagner leur subsistance et celle de leurs familles."

Imposer aux candidats une pareille condition, c'est écarter à l'avance un grand nombre de citoyens honnêtes et capables, qui ne sauraient consciencieusement l'accepter. Les membres de la Convention anti-ring ont-ils réfléchi qu'ils limitaient ainsi le choix de leurs candidats à la législature à ceux qui seraient disposés à appuyer une mesure exceptionnelle dans l'intérêt exclusif d'une catégorie de travailleurs, au détriment des plus sérieux intérêts du commerce et de la navigation qui sont, en réalité, les intérêts de toute la communauté.

Une loi semblable à celle que demande la Convention, a été votée il y a deux ans par la législature, et ceux qui l'ont votée n'ignoraient pas qu'elle serait immanquablement déclarée inconstitutionnelle par les Cours, ce qui a eu lieu. Il ne servirait à rien d'en voter une nouvelle; elle aurait le même sort. Si on veut avoir des candidats respectables pour la législature, il ne faut pas les obliger à se mettre dans une fausse position et à prendre un engagement qui serait un leurre. Ce serait exiger d'eux le sacrifice de leur dignité et de leur conscience.

La loi proposée ne violerait pas seulement la Constitution des Etats-Unis, elle méconnaîtrait tous les principes de la nouvelle Constitution. Il est illogique de demander à une législature qui sera chargée d'appliquer une constitution abolissant tous les monopoles et tous les privilèges, d'établir un monopole et un privilège exclusif pour une certaine classe de travailleurs. Que la situation de ces travailleurs soit intéressante, nous ne le mettons pas en doute, mais il n'ont pas plus le droit de demander qu'on interdise aux équipages de travailler, que les armateurs et les capitaines n'ont le droit de demander qu'on interdise à d'autres qu'aux hommes d'équipage de charger et de décharger les navires.

Le travail est une marchandise et nul n'a le droit d'en obtenir le monopole. La liberté du travail est le bien le plus précieux des travailleurs; c'est la base fondamentale de toute société régie par des principes démocratiques ou même libéraux. C'est l'arche sainte à laquelle il doit être défendu de toucher, sous peine des conséquences les plus graves.

Si les armateurs obtenaient la loi qu'ils demandent, les travailleurs des campagnes seraient tout aussi fondés à réclamer une loi pour interdire aux hommes de la ville de venir leur faire concurrence à l'époque des moissons ou de la roulaison. La même prétention pourrait être soulevée par les ouvriers de toutes les professions. Nous retournerions ainsi au vieux système des corporations et des métiers qui, dans les siècles derniers, a si longtemps enrayé la marche du progrès. Les conséquences d'un pareil système sont connues; le résultat est invariablement d'élever le prix de tous les articles de consommation, de sorte que l'ouvrier perd d'un côté plus qu'il ne gagne de l'autre.

Ajoutons que si l'esprit qui fait proposer cette loi, devait présider à toute notre législation, les fabricants de chaussures, de vêtements, etc., de la Nouvelle-Orléans demanderaient qu'on les protégeât contre la concurrence des articles similaires du Nord ou de l'étranger, car ils pourraient invoquer des raisons tout aussi valables. Logiquement, la proposition conduirait à une situation absurde qui serait la ruine de la Nouvelle-Orléans, si la Constitution des Etats-Unis ne s'opposait formellement à ce que les Législatures d'Etat fassent des lois réglant le commerce avec les autres Etats ou l'étranger.

Nous avons dit que la proposition est contraire à l'intérêt général du port, qui est d'attirer le plus de navires possible par l'abaissement de toutes les charges qui pèsent sur la navigation. Accorder un monopole exclusif à une corporation pour le chargement et le déchargement des navires, ce serait soumettre les armateurs et les capitaines aux exigences de cette corporation, ce qui ne tendrait à rien moins qu'à mettre le port de la Nouvelle-Orléans en interdit. Ce serait la quarantaine du travail après la quarantaine du bureau de santé. Nous demandons l'abolition de cette dernière; mais ce n'est pas pour qu'on en établisse une autre.

La navigation maritime de notre port peut quadrupler en peu de temps et fournir du travail à tout le monde, mais à la condition que les navires trouvent ici toutes les facilités et surtout toute la liberté désirables. La distinction faite contre les navires étrangers est impolitique. On nous dit qu'elle est motivée sur ce fait que dans certains ports étrangers il est interdit aux matelots des navires américains de travailler au chargement et au déchargement, mais on néglige d'ajouter que dans ces ports il y a des tarifs fixés par les autorités et auxquels les arrimeurs locaux sont astreints à se soumettre. Nous sommes ici dans un pays libre. Les arrimeurs peuvent demander quatre dollars pour un travail qui se paie peut-être quatre francs au Havre ou à Hambourg, mais ce droit qu'ils ont de fixer le prix de leur travail appartient à tous; il a pour correctif la libre concurrence. Nous persistons donc à penser que les candidats à la Législature ne doivent pas accepter la condition que l'adresse leur impose de voter une loi d'exception et de privilège.

La demande de l'abolition des licences sur les artisans et le petit commerce n'est qu'un expédient pour gagner des votes et nous regrettons de la voir figurer dans l'adresse. La Convention a adopté notre suggestion relative à la graduation des licences et c'est là le vrai moyen de proportionner les charges aux ressources.

Une loi relative aux élections primaires est une impossibilité, car ces élections sont des affaires conventionnelles de parti, et la loi n'a pas à se mêler de l'organisation des partis, elle ne peut donner un caractère légal à leurs opérations.

Il y a beaucoup à dire sur les abus auxquels donne lieu le travail des condamnés [illegible] sont absolument nécessaires, mais nous ne sommes pas d'avis qu'il faille interdire absolument [illegible] sorte que ce travail profite à l'Etat et non à des entrepreneurs ou à des corporations, de façon à alléger la charge des dépenses qui pèsent sur les contribuables.

En résumé, nous dirons que la Convention anti-ring eût beaucoup mieux fait de borner son programme aux deux premiers articles que de se lancer dans des questions que ses membres paraissent avoir incomplètement étudiées ou mal comprises et d'imposer des solutions que ne pourront accepter la plupart de ceux que nous aimerions à voir choisir pour la législature.

Le chemin de fer de la rue de Chartres.

Nous ne partageons nullement les opinions de ceux qui croient qu'un chemin de fer dans la rue de Chartres, puisse nuire aux propriétés ou au commerce. Nous pensons, au contraire, que si la rue de Chartres avait eu un chemin de fer il y a quinze ans, elle n'aurait pas subi la décadence qui l'a frappée depuis cette époque. Le chemin de fer de la rue Royale n'a eu qu'un défaut celui de venir trop tard, mais, néanmoins, il a fait du bien au quartier, cela est incontestable.

Ceci dit en thèse générale, nous sommes, cependant, d'avis, que dans l'état actuel des voies ferrées qui sillonnent déjà les avenues du second district, nous ne voyons aucune nécessité à l'établissement d'une nouvelle ligne. Les lignes déjà existantes suffisent amplement à tous les besoins entre le point désigné dans le projet et la rue du Canal. En principe, l'administration municipale ne doit pas admettre deux lignes concurrentes dans la même rue, à moins de nécessité bien démontrée. Or, la rue Decatur a déjà une ligne avec double voie et rien ne nous paraît justifier une nouvelle concession dans cette rue.

Nous pensons donc que le conseil fera sagement de rejeter la proposition jusqu'à nouvel ordre, car il s'écoulera encore longtemps avant que les voies actuelles de communications soient insuffisantes pour le mouvement des voyageurs. La somme que pourrait rapporter à la ville la concession sollicitée, ne constitue qu'une considération tout à fait secondaire; la raison déterminante devant être les besoins du public, or il est évident que le besoin d'une nouvelle ligne ne se fait nullement sentir.

Campagne électorale.—Le juge Théard haranguera les citoyens de St-Bernard, à l'ancienne maison de cour, vendredi prochain, le 21, en anglais; et le lendemain samedi, 22, il prononcera un discours en français à la Pointe à la Hache, paroisse Plaquemines. A son retour en ville, il ira rejoindre le gouverneur Wiltz, à la Nouvelle Ibérie, et parlera aux différentes stations des Attakapas et du Bayou Lafourche, aux jours indiqués dans le programme du Comité Central Démocratique.

Nous apprenons que le juge Théard parlera également à l'assemblée qui doit se tenir à la maison de cour de la paroisse St-Charles, le mercredi, 19 du courant.

Louisiane.

Correspondance spéciale de l'Abeille.

St-Jean-Baptiste, 13 Nov. 1879.

Monsieur le Rédacteur,

Je n'ai pas le désir de faire la critique de la presse de la Nouvelle-Orléans, car je suis de ceux qui croient que "*des goûts et des couleurs, il ne faut point disputer,*" et qui sont bien près de penser que la discussion, même la plus savante et la plus claire, n'arrive jamais à changer l'opinion de personne, ni même à modifier son goût et ses inclinations. On citera, longtemps encore cet homme d'un esprit fort distingué et d'un très grand sens qui acheta un jour des fauteuils de couleur bleue, dans la persuasion qu'ils étaient *rouge-cramoisi!* La conformation particulière de sa vue ne lui permettait pas de distinguer les couleurs, et ses meilleurs amis ne purent parvenir à lui démontrer qu'il avait commis une erreur capitale. Il se laissa *persuader*, mais il ne fut pas *convaincu!*

Eh bien! dans l'ordre intellectuel et dans l'ordre moral, il existe des anomalies du même genre qu'il est tout à fait superflu de combattre, et c'est presque de la folie que de l'essayer; car on ne manque presque jamais de se brouiller avec ceux que l'on espère convertir et dont on n'a réussi qu'à blesser l'amour-propre; toutefois, l'émission d'une opinion étant chose permise, je puis, sans faire la guerre aux goûts de quiconque, inscrire cette grande vérité: que s'il est indiscutable que la presse américaine de la Nouvelle Orléans a du mérite, il est également vrai que ce mérite n'est pas supérieur à celui de la presse française de la ville. Il l'est même moins; car, chacun le sait, la presse française, ici comme ailleurs, excelle dans la polémique de parti et dans la critique.

En m'exprimant ainsi c'est, sans doute, adresser un compliment à l'*Abeille* et à ses rédacteurs, mais c'est aussi proclamer un fait réel, indéniable, d'autant plus cher à notre population franco-louisianaise qu'il établit la supériorité de la langue française pour intéresser le lecteur et pour arriver à exposer avec netteté, force et dignité tout ce dont s'occupe le journalisme.

Mais, me dira-t-on: "vous qui ne voulez pas critiquer; vous y voilà en plein dans la critique." Pas du tout; car, dans ce qui précède, ne se trouve pas un examen raisonné et complet de la supériorité du journalisme français; tout au plus ai-je écrit une sorte de censure à l'adresse de ceux dont l'opinion blesse la vérité en accordant aux journaux américains une influence qu'ils ne peuvent qu'incomplètement posséder lorsqu'ils s'adressent aux franco-louisianais. L'*Abeille*—j'en remercie le ciel—sera toujours un évangile politique auquel nous tiendrons d'autant plus, que sa lecture ne nous égarera jamais et qu'elle nous fera mieux comprendre ce que nous devons à notre Etat, ainsi qu'à la langue de ceux dont nous sommes les descendants et qui ont conquis pour la Louisiane le titre de "*reine du Sud.*"

J'allais oublier de vous dire quelques mots de l'industrie sucrière et de la politique.

Eh bien! nos habitants sucriers, loin de se suicider, vivront très longtemps si le contentement aide à la longévité humaine. Le rendement de la canne à sucre pourrait être plus abondant, sans doute, mais tel qu'il est il faut d'autant moins s'en plaindre que nous obtenons peu de mélasse et beaucoup de sucre. Oui, peu de mélasse; aussi, je ne m'explique pas la tendance à la baisse de cet article sur le marché de la ville, tandis que le sucre, lui, est en grande demande à des taux rémunérateurs. C'est là, ce me semble, une anomalie qui doit étonner mais qui disparaîtra, très prochainement, c'est à dire dès que les acheteurs seront convaincus que nous aurons très peu de mélasse à leur offrir.

Quant à la politique, les démocrates, ici, s'en occupent peu. Ils voteront, comme un seul homme pour Wiltz, mais ils n'ont point l'espoir de nommer leurs candidats aux places locales! Que voulez-vous? S'il est vrai, qu'en musique, une blanche vaut deux noires, il n'en est pas de même en politique à St-Jean-Baptiste où, tant que durera le suffrage universel, 500 votes blancs ne prévaudront pas contre 1,000 votes noirs. C'est désolant, sans doute; mais, que faire? sinon des voeux pour que la prochaine législature comprenne mieux que les membres de notre dernière Convention d'Etat, que:

"When a thing is worth doing,
It is worth to be well done."

MESCHAB.

Théâtre de l'Opéra.—Les derniers journaux de Cincinnati et de St-Louis nous apportent les comptes-rendus des brillants succès obtenus par la Compagnie d'Opéra Italien de Strakosch dans ces deux villes. Le *St-Louis Times*, du 11 novembre, à propos d'une représentation du *Trouvère*, épuise le vocabulaire des éloges en parlant de l'admirable voix et du talent de Mlle [illegible] cantatrice [illegible]; il s'extasie sur la puissante interprétation du rôle d'Azucena par Mlle Anna de Belocca, qui possède une voix de contralto profonde et magnifique et le seul reproche qu'il adresse au bariton Storti, reproche qui n'en est pas un pour nous, c'est que sa méthode est [illegible].

[illegible] doit débuter le 24 courant par le *Trouvère*. Nous ne tarderons donc pas à juger par nous mêmes les artistes que leur réputation a devancés. En attendant, il est à souhaiter que les listes d'abonnement se remplissent le plus tôt possible. On s'est occupé du prix des places au bureau de location, mais on doit réfléchir que les dépenses d'une compagnie lyrique qui voyage sont considérables et que les frais généraux [illegible] sont plus élevés proportionnellement que ceux d'une troupe qui doit rester six mois dans la même ville.

M. Strakosch en fixant les prix par abonnement à une piastre et demie, a dû compter sur une forte souscription, et ce n'est que justice que ceux qui soutiennent l'entreprise en s'engageant pour les vingt soirées, soient plus favorisés que ceux qui se réservent [illegible] de temps à autre. Un [illegible] plaisir qui ne saurait être trop bon marché depuis que les impresarii s'arrachent les artistes à prix d'or.

GRAND OPERA HOUSE.—Flattés du succès qu'ils avaient obtenu à la première représentation de "Pinafore" et voulant sans doute prouver au public qu'ils lui étaient reconnaissants, les artistes de la troupe Saville ont interprété d'une manière encore plus remarquable que la veille l'opéra de MM. Gilbert et Sullivan. Mlle Barry a parfaitement rendu le rôle de Little Buttercup. Elle a aussi chanté avec beaucoup de sentiment la romance de M. Sullivan, "Lullaby", ce qui lui a valu une bruyante salve d'applaudissements. M. Degby Bell a très bien joué et chanté le rôle de l'Excentrique Amiral Anglais, et a confirmé le public dans la bonne opinion qu'il avait de lui. M. Cooper, qui a à peu près recouvré sa voix, a fait un fort bon Capitaine Corcoran. Mlles Barton et Bell et MM. Pean et Benitz se sont très convenablement acquittés de leurs rôles.

Ce soir, la "Bohémienne", opéra populaire de Balfe.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—L'opéra-comique d'Offenbach, intitulé: "La Grande Duchesse," a été comme un triomphe pour Alice Oates, qui a étudié particulièrement ce rôle, et qui en a tiré le plus grand parti. Elle n'a pas été mal secondée par les autres artistes qui ont tous mérité plus ou moins les encouragements du public. La salle était assez [illegible] garnie.

Ce soir, pour le bénéfice de notre Déjazet américaine, l'Académie nous donnera l'opéra-comique militaire de Lecocq "Le Petit Duc" qui n'a jamais été encore représenté ici. On dit la pièce fort amusante. Elle sera redonnée demain en matinée et en soirée pour la clôture de l'engagement de la troupe d'Alice Oates qui aura fait une assez bonne semaine.

Dimanche, nous aurons le plaisir de revoir Lotta, surnommée l'inimitable, avec l'excellente troupe qui l'accompagne. Nous espérons que Lotta ne viendra pas, comme l'année dernière, se faire regretter trop vivement, en nous quittant trop tôt, et qu'elle voudra bien rester avec nous deux semaines au lieu d'une. Mais il ne faut pas s'y fier, et nous conseillons à ses nombreux amis de ne pas attendre plusieurs jours de suite avant d'aller lui payer le tribut de leurs hommages et de leur admiration.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS, EAUX MINÉRALES, ETC.—Nous appelons l'attention toute spéciale sur l'annonce de M. Saint-Cyr Fourcade, pharmacien, coin Canal et Remparts. Il vient de recevoir un envoi de produits pharmaceutiques et d'eaux minérales de France, ainsi que du vaccin de génisse et du vaccin humain. Cette maison se recommande par la modicité de ses prix et la variété et la fraîcheur de son assortiment.

Foire au profit des Orphelins.—Une grande Foire au profit des orphelins a été organisée par les dames de Carrollton et sera inaugurée demain, 15, dans la salle de la compagnie de Pompiers "Star Hook & Ladder." La foire se continuera dimanche, 16, puis sera reprise le samedi et le dimanche de la semaine suivante, 22 et 23 novembre. Les cars du chemin de fer circuleront jusqu'à 2 heures du matin.

Le "Sirop Pectoral aux Navets Indiens" de Laplace, convient aux deux sexes et à tous les âges, attendu qu'il ne contient aucune substance capable d'offenser les organes les plus délicats.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, à rue Casacalvo.

De nouvelles marchandises sont reçues tous les jours au magasin à 5 et 10 cts., 142 1/2 rue du Canal.

EXPLICATION—L'annonce, c'est le levier du commerce, c'est vrai, mais encore faut-il qu'une maison qui se représente au public comme offrant tel ou tel avantage le prouve. La maison qui tient moins qu'elle promet n'inspire qu'une confiance limitée, une maison qui ne tient que juste ce qu'elle promet ne prospère qu'après de longues années; mais une maison qui tient plus qu'elle promet ne peut manquer d'acquérir une immense popularité en peu de temps. Au rang de ces maisons nous placerons l'ETOILE ROUGE qui en quelques mois est devenue, grâce à son colossal assortiment et à ses bas prix, la première maison de chaussures du Sud. Cet établissement occupe maintenant tout le rez-de-chaussée de la bâtisse située coin Canal et Baronne et comprend les numéros 160 et 162 rue du Canal et les numéros 1, 3 et 5 rue Baronne.

Si vous voulez un bon piano, adressez-vous à Werlein, 135 Canal. Ne prêtez pas l'oreille à ce que l'on pourrait vous dire au-dehors, mais allez voir par vos propres yeux. Les affaires de M. Werlein ont doublé depuis un an. Il vous donnera pleine satisfaction. Vous trouverez chez lui des pianos de Chickering, de Mathushek, de Hale, de Pleyel, etc., ainsi que des pianos d'occasion. On échange aussi. Les prix sont bas et les conditions de paiement faciles et libérales.

Pour meubles de salon à bon marché, chaises longues, chaises de repos, [illegible], chaises prie-Dieu, chaises de [illegible], [illegible] à ressort et à plumes, etc., allez chez Jos. B. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido.

Grand assortiment de vernis, parfumerie et extraits d'essences au magasin à 5 cts. et à 10 cts., 142 1/2 rue du Canal.

—On annonce que M. Sevestre, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, vient de terminer l'examen des dossiers d'un grand nombre de [illegible] soumis à la signature du président de la République.

—Pendant le mois de septembre, 3,453 incendies ont éclaté en Russie; la perte est évaluée à huit millions six cent mille roubles.

630 ont été allumés par malveillance, 844 sont dus à l'imprévoyance; 152 ont été causés par la foudre. On ignore l'origine des 1,790 autres.

—Le prince Napoléon, qui était au château de Prangins depuis quelques jours, est rentré à Paris.

L'INDUSTRIE SUCRIÈRE.

Nos lecteurs trouveront à la seconde page un article intéressant emprunté au JOURNAL DES FABRICANTS DE SUCRE.

MORT DE M. VICTOR JAMBOIS.—Un des plus anciens résidents de Donaldsonville, M. Nicholas Victor Jambois, vient de mourir à l'âge de 73 ans. M. Jambois était natif de France, mais il habitait Donaldsonville depuis quarante ans. Il avait la réputation d'être un bon citoyen et un honnête homme. Il a été enterré mardi dernier.

Si vous avez besoin de quelque chose, allez au magasin à 5 et à 10 cts, 142 1/2 rue du Canal.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet à rue Casacalvo.

M. Louis Blanc.—On écrit de Paris à l'*Indépendance Belge*:

"Je vois dans une de vos correspondances que le président de la République a présenté quelques observations sévères à un préfet qui était "rendu au-devant," non de M. Blanqui, mais de M. Louis Blanc. Ce préfet est M. Alexandre Rey, préfet du Var. Vous connaissez sans doute M. Alexandre Rey. C'est un noble esprit, un coeur généreux que chacun apprécie à sa juste valeur. Il connaît depuis longtemps M. Grévy, mais il est également, depuis 1848, l'ami intime de M. Louis Blanc, avec lequel il n'a jamais cessé d'entretenir des relations cordiales. "Comment voulez-vous, a dit M. Alexandre Rey à M. Grévy, que j'aie l'air de bouder un ami de trente ans, avec qui j'étais lié dans l'exil, que je revois sans cesse à Paris, chez Victor Hugo et ailleurs? C'est mon ami que j'ai été voir, et je ne me suis point occupé, en lui serrant la main, de ses idées politiques." M. Grévy n'a pu partager cette manière de voir. Il estime que les fonctionnaires de la République doivent, par leur attitude, ne pas exposer les populations à se méprendre sur les véritables sympathies du gouvernement."

Les renseignements de la "France" concordent avec ceux de "l'Indépendance belge," sauf la rectification qui va suivre: M. Alexandre Rey n'a pas été au-devant de M. Louis Blanc, mais lui a rendu, à l'hôtel où celui-ci était descendu, une visite d'un caractère absolument privé qui s'explique par leurs anciennes relations.

D'ailleurs, est-ce que M. Louis Blanc n'est pas l'un des 363? Est-ce qu'il ne faisait pas partie du comité de vigilance qui a assuré leur réélection et renversé le ministère du 17 mai?

Les journaux de Marseille rendent compte de l'incident suivant qui s'est produit dans une des dernières séances du Congrès ouvrier socialiste:

"Le citoyen Fournière démontre qu'il y a deux camps en présence: ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas. La représentation devrait être un trait d'union. Les députés même les plus avancés se laissent entraîner une fois au pouvoir. Les principes restent immuables, mais les hommes sont faibles. L'orateur cite comme exemple M. L. Blanc contre lequel il dresse un violent acte d'accusation: il dit que M. Louis Blanc fut coté parmi les fusilleurs en 1871, et à ce sujet il donne lecture du compte-rendu de la séance de l'Assemblée nationale du 22 mai 1871. (Réclamations bruyantes.)

La tribune est entourée, des délégués, tous debout, dont plusieurs menacent l'orateur.

Celui-ci déclare ne pas vouloir descendre de la tribune avant d'avoir exprimé toute sa pensée, et il dénonce les fusilleurs, les assassins, en mémoire des frères fusillés. (Nouvelles interruptions violentes). Le président demande au public étranger le calme, les délégués seuls ayant droit d'approbation ou de désapprobation.

L'orateur, reprenant son discours, s'écrie: "Voyez comme Louis Blanc s'est démenti en huit ans! Marseille, pour sa honte, l'acclama, il y a quelques jours." (Vives manifestations de désapprobation.)

La tribune est entourée de nouveau; plusieurs délégués se livrent à un pugilat tout près de l'orateur, qui conserve un calme imperturbable.

Après le rétablissement du silence, le citoyen Durand, délégué de Marseille, proteste contre les paroles que vient de prononcer le citoyen Fournière.

Le citoyen Fournière retire les expressions blessantes pour les Marseillais."

—Un horoscope un peu aventuré, c'est celui-ci:

Il est arrivé bien haut le fils du petit épicier de Cahors! C'est le triomphe des nouvelles couches.

A quoi peut-il désormais prétendre? A quelle plus haute destinée est-il appelé? Demain, peut-être, nous l'apprendra, car, revenu du château des Crêtes, il va rentrer dans l'arène.

M. Rattazzi disait un jour, en parlant de lui: "M. Gambetta finira ministre d'un roi constitutionnel!"

Qui est-ce qui parle ainsi? C'est Pierre Quiroul, dans le *Figaro*. Le portrait est d'ailleurs réussi; qu'on en juge:

Je l'ai connu jeune, c'était alors une âme ardente et un esprit ouvert à tout ce qui est grand et beau.—Il a eu l'amour de la patrie, il a cru en elle, et peut-être à cette époque eût-il été de force à lui sacrifier sa popularité.

L'âge a refroidi cet enthousiasme. Mirabeau a étudié Machiavel, et Danton a quitté la Montagne pour descendre vers la Gironde.

Gambetta a de gros appétits, de grands besoins. Jeune, il avait une santé de fer et je l'ai connu d'une force de résistance à n'y pas croire.

Un hiver, chez moi à la campagne, il a tenu deux jours et deux nuits. Causeur étincelant, fourchette admirable, il buvait à larges coups, sans que le sommeil pût le toucher où la griserie l'atteindre.

Quel entrain, quelle gaieté et quel esprit! La riposte toujours le mot partant.

Les camarades, brisés de fatigue, s'endormaient ou allaient se coucher; Gambetta seul restait debout au milieu des ruines! Enfin, ne trouvant plus d'adversaires pour la discussion et plus personne pour la réplique, il me les montra tous endormis et vaincus par la lassitude:

—Les hommes aujourd'hui ne savent plus causer, me dit-il.

Il repartit au petit jour, calme comme s'il s'était longtemps recueilli, et frais comme s'il avait dormi un excellent sommeil dans un excellent lit.

—On lit dans la *France coloniale*:

"Nous apprenons de la Nouvelle-Calédonie, à la date du 21 août, qu'il a été découvert entre Ouhatche et Hyenghiène des filons d'or d'une extrême puissance. Le Havre est dans la colonie et l'on s'attend à ce que les mineurs australiens affluent à Nouméa. Les échantillons déjà parvenus à Nouméa sont admirables. Avis à l'Agence Havas qui n'a pas publié cette nouvelle."

Cette découverte arrivée plus tôt aurait certainement décidé un certain nombre de déportés amnistiés à demeurer dans notre colonie océanique.

—Deux nobles personnages qui se sont connus au dépôt se rencontrent sur le boulevard:

—Que fais-tu maintenant?

—Je suis dans le commerce. Et toi?

—Moi, j'ai eu de la veine. Je suis entré dans une maison de banque.

—La nuit!

[illegible]

CHICAGO, ST-LOUIS ET NEW ORLEANS RR.

Le train d'agrément du Dimanche allant à McComb City partira pour la dernière fois cette saison DIMANCHE 16 novembre. Après cette époque il sera suspendu jusqu'à nouvel ordre.

F. CHANDLER, Agent Général pour les Passagers.

8nov—3t

Marié, le 12 novembre 1879, [illegible] M. PAUL LAPLAGNE à Mlle HENRIETTE ANTOINETTE VEGNAUD, [illegible] de cette ville. 14nov—1f

Décédé, hier matin à 10 heures et demie, à l'âge de 59 ans, PHILIPPE MARBOUDET. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille [illegible] Hart, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, vendredi, à 4 heures précises. Le corps est exposé encoignure Esplanade et Claiborne.

Décédé, hier matin, à cinq heures et demie, PIERRE ARRIEUX, âgé de 46 ans, natif de Chélla, département des Hautes-Pyrénées, arrondissement de Tarbes. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Jean et Paul D'Hennin sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, Chemin de Gentilly et St. Bernard.

De la part de la famille [illegible]

Maison spéciale pour les produits Français. [illegible]

[illegible] Hygiénique [illegible] [illegible] Eaux minérales de [illegible] Vin Mariani [illegible] Vaccin Humain. Eaux minérales de [illegible], de [illegible] et de la Bourboule.

SAINT-CYR FOURCADE, Pharmacien, 215 Canal, coin Remparts.

14 nov—4t, puis 20 et 23 nov.

Grand Bal Paré Masqué et Militaire, Sera donné par la Compagnie des GARDES LAFAYETTE, le SAMEDI 15 novembre à la salle Grunewald. Admission [illegible] $1 00. G. ROUX, Capitaine. 14nov—2t

Bureaux du Bienville Oil Works Company—Nouvelle-Orléans, 14 novembre 1879.—A l'élection annuelle, qui a eu lieu dans les bureaux de cette compagnie le 13 octobre 1879, les actionnaires dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année: F. ALDIGE, P. ALDIGE, A. DESOMMES, JOS. BAYLE, L. C. LE BRETON, F. J. GASQUET. Et à une réunion de la nouvelle direction, qui a eu lieu le 12 novembre 1879, M. Jules Aldige a été réélu président et A. Benjamin secrétaire. A. BENJAMIN, Secrétaire. 14 Nov.—3t

AVIS. Par suite du récent incendie, nous avons provisoirement transporté nos bureaux au No 90 de la rue Gravier, au premier étage. A. & L. LEVY. Nlle Orléans, 13 novembre 1879. 14 nov—3t

A LOUER. La maison No 99, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser au bureau de l'ABEILLE, No 73 rue de Chartres. 14nov—1f

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Mobile.—Nlle-Orléans 12 novembre 1879.—Un wagon à passagers, destiné aux chasseurs et aux pêcheurs, sera joint au train de fret partant de la gare de la rue Girod, les samedis à 5 heures 10 minutes du soir, et ira jusqu'aux Rigolets. Le retour s'opérera le dimanche par le train No 4 qui arrive à la Nlle-Orléans à 9 heures et demie du soir. J. W. COLEMAN, Ticket Agent. 13nov—3t

AVIS. Les souscriptions en faveur des provinces d'Espagne ravagées par l'inondation seront reçues au Consulat de France, 92 rue Royale. 13nov—3t

Société de Bienfaisance des Bouchers, Nouvelle-Orléans. Elections générales du 2 novembre 1879, pour l'année 1879-1880.

OFFICIERS. Président—WM. MAYLIE. Vice-Président—S. CHANFRAU. Trésorier—BERNARD MAYLIE. Secrétaire—EUGÈNE MOUREY.

DIRECTION. J. P. Bonnade, Chairman, J. Lapeuble, P. Prudère, J. M. Laporte, J. Soulé, Basile Dubos, P. Tapia, P. Lestelle, G. Dubos, P. Esteban.

COMITÉ ARMITRAL. S. Chanfrau, Chairman, J. M. Laporte, Auguste Mahes, Philip Mailhes, Ant. Moulédoux.

Collecteur—B. CAMÈRES.

Grand-Maréchal—P. SETZE. 1er Assistant—J. SOURDE. 2nd—J. PUJOL. 3e—J. CARRAU. 4e—A. MOULÉDOUX. 5e—X. FAUCON.

DOCTEURS. De la rue Pologne en haut de la ville—Dr F. LOALDES. De la rue Pologne aux Abattoirs—Dr SAM. G. RENSHAW. ☞ Réélus. 9 nov—

DENTISTE. Dr E. P. DOREMUS, Dentiste, Successeur du Dr DICKEY, 110 Rue du Canal, Donne tous ses soins à la conservation des dents naturelles. 11 nov.—6m

Mokaine du Dr. Testut, Liqueur souveraine pour la guérison des désordres de l'estomac et des intestins, ainsi que des maladies qui en dérivent. JOUVENCINE DES DAMES, Injections de santé ayant pour résultats la cessation graduelle des pertes désagréables et débilitantes, le raffermissement d'organes essentiels, et, par suite, un véritable rajeunissement [illegible] plus robuste. CONSULTATIONS TOUS LES JOURS rue Toulouse, No 91, en face de l'Opéra. 11nov—

Demande. On demande un cuisinier recommandé [illegible] — également un jeune domestique de 14 à 15 ans. S'adresser 91 rue de l'Esplanade, de 4 à 6 heures. 9 nov—5t

JAQUETTES et CHEMISES Arrivées par le steamer Nuremberg. JAQUETTES EN TRICOT FRANÇAIS, VRAIES CHEMISES FLANELLE DU HAVRE. A vendre par A. GEIGER, 33 Chartres, coin Douane. 9 nov—7f

WASHINGTON EXCHANGE 19....RUE ST-CHARLES....19 Vins et Liqueurs de premier choix. Lunch, à partir de jeudi, 16 novembre, de 10 h. du matin à 1 h. de l'après-midi. 9 nov—

J. MORICE, Médecin-Vétérinaire, De l'École de Lyon, (France), Ex-Vétérinaire Militaire. 9nov—1m No 216 CANAL STREET.

GRAND MAGASIN DU SUD De 5 et de 10 sous. EN GROS ET EN DÉTAIL. Articles de ménage, [illegible] Venez les examiner et vous serez étonné de ce que vous pouvez acheter à si bas prix. M. F. CHANDLER, 142 1/2 rue du Canal. 26 oct—1m

SIROP PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

Le Sirop pectoral aux navets indiens [illegible]

F. LAPLACE, Pharmacien, 24 et 26 rue [illegible]. 2 oct—3m

R. & W. CRONER 141 RUE DU CANAL 141 COIN BOURBON, BATISSES TOURO.

TAPIS! [illegible], INGRAIN, NATTES COCO, NATTES UNIES, FANTAISIE, A CARREAUX, [illegible], CORNICHES, RIDEAUX EN DENTELLE, RUGS, TOILE CIRÉE POUR PARQUET.

Marchandises Sèches! DERNIERS GENRES POUR ROBES. Importation de cette maison. Rien de semblable dans les autres maisons sous le rapport de la BEAUTÉ, DE LA QUALITÉ ET DU BON MARCHÉ.

BAS ET BONNETERIE. Grande Variété.

LINGE DE DESSOUS POUR DAMES. Les plus belles confections et à des prix inférieurs à ceux d'aucune autre maison en ce pays.

Articles de Noir. Ce département est de notre part l'objet d'une très grande attention, attendu que si les marchandises ne sont pas tout laine elles ne valent absolument rien. Nous vendons un CACHEMIRE noir, tout laine, [illegible], cachemire de toutes couleurs, double largeur, à 50 cts. la verge.

Cachemires, Couvertures, Articles de Ménage, De toutes sortes, en grande variété. 8nov—1m

Grande Vente DE VETEMENTS POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS CHEZ C. LAZARD, 213, 215 et 217 Vieille Levée, Près de la rue Dumaine.

CETTE Maison si favorablement connue par toute la ville et la campagne comme étant de confiance et à bon marché, vient de recevoir une immense quantité de vêtements désirables et de goût pour automne et hiver qu'elle offre à des prix excessivement réduits.

GRANDE VARIÉTÉ D'Habillements Complets POUR HOMMES, JEUNES GENS, ET ENFANTS, Ainsi que de CHAPEAUX, CASQUETTES, LINGES DE DESSOUS, CHEMISES, CRAVATES, ETC., ETC. ETC. Spécialité pour Vêtements d'Enfants de 3 à 9 ans. Ce que nous offrons dans ce genre est tout ce qu'il y a de BEAU ET DE BON MARCHÉ. Chacun trouvera son avantage à venir voir et examiner nos MARCHANDISES qui se recommandent par la COUPE, l'ÉLÉGANCE, LE BON GOÛT, et surtout la DURABILITÉ.

PRIX FIXES. Vêtements faits sur mesure, sous la surveillance d'un coupeur de premier ordre. Convenance garantie. Nous invitons nos amis et les marchands de la Campagne, à venir nous voir avant de faire leurs achats ailleurs. Les commandes par la poste, accompagnées d'une remise, recevront notre attention toute particulière. 8 nov—3m PP.

DÉPOT DE GLACES —ET— D'OBJETS D'ART. La plus grande maison de ce genre dans les Etats du Sud. CONCURRENCE DÉFIÉE.

Les personnes désirant l'un des articles suivants, feront bien de venir visiter mon magasin, avant d'acheter ailleurs: Miroirs français pour cheminées et entre les fenêtres de tous les genres à cadres dorés, en noyer et particulièrement les Miroirs Reine Anne en ébène et dorés qui sont à la mode au Nord. Stores et Corniches pour fenêtres des dessins les plus élégants; aussi, Portraits, Cadres à Portraits des genres les plus beaux et les plus grandes et plus récentes publications de Gravures, Peintures à l'huile et Chromos. Toujours en magasin, où les artistes et les connaisseurs pourront se trouver sûrs de faire leurs choix. N'oubliez pas que la concurrence est défiée, et venez vous en convaincre chez L. UTER, No. 38 RUE ROYALE. 8nov—3m

GRAND DEBALLAGE D'AUTOMNE CHEZ Geo. T. Schilling, DE: ARTICLES DE MODES, ARTICLES EN CHEVEUX ET NOUVEAUTÉS —AUX— Nos. 157 et 159 —DE LA— RUE DU CANAL.

Nos nouvelles Marchandises étant déballées, elles seront soumises à l'examen des Dames, Mardi, 4 Novembre, et les jours subséquents durant la saison. Ces Marchandises comprennent tous les articles des dernières modes des genres indiqués plus haut, et méritent l'attention des amies de la maison. GEORGE T. SCHILLING, Nos. 157 et 159, rue du Canal. 2nov—1m

MODES PARISIENNES. Mme Emery, 14....RUE DE CHARTRES....14 Invite les dames à venir admirer les DERNIÈRES NOUVEAUTÉS en CHAPEAUX, [illegible] DE CHAPEAUX, [illegible], PLUMES, ETC., qu'elle a reçues de Paris et qu'elle se propose de détailler [illegible]. 2nov—1m

Moquettes — Tapis de Bruxelles. INGRAINS, Tapis de cheminée turcs et Hydrabad. Le plus grand assortiment, les plus nouveaux genres, les plus bas prix du Sud. A. Brousseau's Son, RUE DE CHARTRES 23. Stores de fenêtre, Rideaux de dentelle, Nattes de Chine et de Coco, Toile cirée ou vernie et Linoleum, Gum Cloth en grande variété. VENEZ ET EXAMINEZ. 12 oct—

LES HÉRITIERS DE J. LEVOIS 126 RUE DU CANAL 126 Informent respectueusement les dames qu'ils ont loué le Magasin No. 132 RUE DU CANAL (Bâtisses Touro) dont ils prendront possession le Premier Novembre Prochain, Et qu'étant anxieux de réduire leur stock de Marchandises avant de changer de local, ils offriront pendant le mois d'Octobre de NOMBREUX MARCHÉS —En fait de— MARCHANDISES SÈCHES: IMPORTÉES ET DU PAYS. 26sept—1m

Les Meilleurs Pianos ET Les Plus Populaires A Grunewald Hall 14, 16, 18, 20 & 22 RUE BARONNE.

L'endroit où se vendent à meilleur marché et aux conditions les plus faciles et les plus libérales toute espèce de INSTRUMENTS DE MUSIQUE. L'assortiment est au grand complet et le stock le plus considérable et le plus varié qui soit en ville. Il comprend les célèbres et incomparables Steinway, Knabe, Pleyel, Fischer PIANOS AINSI QUE LES Clough & Warren, Peloubet, Pelton & Co. Orgues. Les plus recherchés nonobstant la modicité de leurs prix. Tout ce qui de loin ou de près se rattache à la musique se vend également à très bon marché chez Grunewald. Vieux pianos échangés ou réparés et accordés par d'habiles ouvriers. Venez voir mes instruments de musique, venez juger par vous-mêmes de la modicité des prix et des conditions libérales auxquelles tout se vend chez LOUIS GRUNEWALD, GRUNEWALD HALL. 9nov—2m

CORRESPONDANCE.

Victoria, 12 juillet 1879. A Monsieur A. Durieu. Monsieur, Lors de mon voyage dans votre ville, j'ai acheté une paire de vos BLACK CROOKS et je dois dire que je n'ai jamais acheté un soulier qui m'ait donné autant de satisfaction. Respectueusement, H. B. TYLOR.

Nouvelle Orléans, 20 octobre 1879. Monsieur A. Durieu, propriétaire de l'Étoile Rouge. Monsieur, D'après votre recommandation j'ai acheté une paire de BLACK CROOKS pour mon garçon, et depuis quatre mois il les porte tous les jours. Je me fais un plaisir de vous adresser ces quelques lignes afin que vous puissiez convaincre les incrédules. Recevez mes salutations. JOSEPH E. BERNARD.

Nouvelle-Orléans, 29 septembre 1879. Monsieur Arthur Durieu. Il y a six mois que je porte une paire de vos BLACK CROOKS, et ils sont encore très-bons. Tout à vous, AMEDÉE BIRON.

Atlanta, 3 octobre 1879. Monsieur Durieu, à l'Étoile Rouge. Monsieur, Au mois de mars dernier je visitai votre ville, et ayant entendu parler de vos BLACK CROOKS j'en achetai une paire, je les ai encore et selon leur apparence, je crois qu'ils me dureront jusqu'à l'été prochain. Je vous salue, ERNEST MITCHELL.

Woodville, Miss. 30 octobre 1879. Au propriétaire de l'Étoile Rouge. Monsieur, Ci-inclus trouvez un ordre de Poste pour la somme de $10 50 pour laquelle vous aurez l'obligeance de m'expédier trois paires de BLACK CROOKS Nos 7, 8 et 9. Tous les travailleurs [illegible] en ont et s'en trouvent tellement satisfaits que je ne puis m'empêcher d'en faire venir pour mes fils et moi. Tout à vous, RICHARD FOLWELL.

Galveston, 28 octobre 1879. Monsieur Durieu. Monsieur, Je me fais un plaisir de vous adresser des compliments sur la durée de vos BLACK CROOKS, je les porte dans mon champ depuis le mois de juillet, et jusqu'aujourd'hui ils sont comme neufs. Agréez, etc., GEORGE SENTELMI.

Ce qui précède suffit pour expliquer la vogue qu'obtient aujourd'hui le BLACK CROOK; partout où ce soulier a été mis en usage, il a donné entière satisfaction. Cet article, quoique supérieur, ne coûte pas plus qu'un soulier d'une qualité inférieure; en voici le prix.

Pour hommes, la paire,	$3 50
Jeunes gens, - -	2 50
Enfants, - - -	2 00

Le Black Crook LACÉ OU BOTTINES NE SE TROUVE QU'A L'Étoile Rouge, COIN Canal et Baronne, NOUVELLE-ORLÉANS, LOUISIANE. ARTHUR DURIEU, PROPRIÉTAIRE. 4 nov—

$1200 de recettes en 30 jours sur $100 placés. Rapports officiels gratis. Profits semblables chaque semaine sur choix de stocks de $10 à $50. S'adresser à T. Potter Wight & Co., banquiers, 35 Wall Street, N. Y. 23 oct—1m

A LOUER. A prix très réduit, ces beaux magasins avec logements au-dessus, situés au coin des rues Chartres et Toulouse et convenables pour le commerce, soit de grocerie, de chaussures ou de modes, etc. Pour les conditions s'adresser à H. GALLY, 177 rue de la Commune. 12 nov—1 sem

A Louer. La maison située rue St-Claude, No 264 entre Ursulines et St-Philippe. Elle est en bon état et a cave et waterwork. S'adresser au No 283 rue Rampart, entre Kerlerec et Columbus. 8nov—1m

A louer, Le vaste magasin et rez-de-chaussée de la bâtisse du fond, No 65 rue Royale, attenant à la cour criminelle supérieure; vitrines, comptoirs à glace, installations à gaz, etc. Le second et le troisième étage du No 201 de la rue du Canal, au-dessus des Gran Bro., près la rue des Remparts, convenables pour modistes, couturières ou clubs; lucarnes, large entrée, etc. S'adresser à Nash et Hodgson, rue Carondelet No 13. 19 oct—1m

A LOUER. Magasin No 32 rue Bienville, entre Chartres et Levée. Réparé et remis à neuf. ARTHUR BENIT, No 184 rue du Canal. 22 oct—1m PP.

A LOUER. La belle et excellente maison de résidence située au coin des rues Bourbon et Quartier. Possession en sera donnée le 1er novembre. S'adresser à E. L. Dufour, No 5 rue Condé. 17 oct—

On Demande Un bon CUISINIER, ainsi qu'un bon GARÇON DE SALLE A MANGER pour servir à table. S'adresser rue de l'Union 48. 30 oct—

73 MAISON MARX FRÈRES MAISON MARX FRÈRES!! 73 RUE DU CANAL MAISON MARX FRÈRES 73 CANAL CANAL

IMMENSE DÉBALLAGE! Prix nouveaux! Coupes nouvelles! Habillements variés, en couleurs, en prix et en coupe à $4.95! à $5.50! à $7.00! à $8.50! le costume complet. HABILLEMENTS COMPLETS, DE CÉRÉMONIE, EN DRAP NOIR, à $8.75!! PANTALONS! PANTALONS!! Assortiment varié. Prix: de $2.25 à $2.50 et au-dessus. CHEMISES! CHEMISES!! Dernier arrivage! Grand sacrifice! 50 SOUS! 50 SOUS! C'est le prix de la fameuse CHEMISE BLANCHE de LABRETONNE, fabriquée spécialement pour la maison. LA BOULEVARD! Chemise flanelle, avec deux cols, au prix étonnant de 50 SOUS! DÉPARTEMENT SPÉCIAL POUR LINGE DE DESSOUS, TEL QUE CALEÇONS, CHEMISES DE DESSOUS, CHAUSSETTES, ETC., ETC.; Ainsi que CRAVATES, BRETELLES, MOUCHOIRS Et enfin tous les articles nouveaux et [illegible].

Spécialité de CHAPEAUX en tous genres, pour hommes, jeunes gens et enfants, à des prix à étonner tout le monde.

CHAPEAUX POUR ENFANTS à 45 SOUS.

Articles de voyage, tels que: Valises, Malles, etc.

Le prix fixe est une règle absolue de la maison MARX FRÈRES. Tous les articles sont marqués en CHIFFRES CONNUS, chez MARX FRÈRES. Lisez et méditez et vous comprendrez d'où vient le succès de notre maison; L'économie est son principe, la vente à bon marché son système absolu, la loyauté sa devise, la plus grande obligeance sa consigne, le goût son moyen de persuasion. Le magasin sera ouvert le dimanche, jusqu'à deux heures de l'après-midi. MARX FRÈRES, 14 oct—au1déc 73 rue du Canal.

TAPIS. TAPIS. ELKIN & CO., 100 - - rue du Canal - - 100 Font de larges additions à leur stock d'Axminster, Moquette et Bruxelles, dans de nouveaux et élégants styles avec des bordures convenables. TAPIS de cheminée, de foyer, descente de lit, Smyrne, Wilton, Axminster et velours. Nattes de coco et papier, stores de fenêtre et rideaux EN GRANDE VARIÉTÉ. 28 sept—3m PP

Rideaux Dentelle (ET AUTRES) Articles de Ménage. Nous offrons en ce moment un assortiment complet d'Articles de ménage sur lesquels nous appelons l'attention des lecteurs. Ces marchandises viennent d'être reçues par le vapeur St. Louis. D. H. HOLMES 155 rue du CANAL, et 15 rue BOURBON 8oct—1m PP

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 13 nov.—CLASSE No 270. Tirage de 4 heures P. M.

23	67	26	65	77	29	63	27	8	16	42	52	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie. Représentants, nous certifions notre signature, ce 13 nov. 1879—4 heures P. M. ADAM GIFFEN, LOUIS H. PILIE, Commissaires. ☞ Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tout temps, dans toutes nos succursales.

Établissement français à vapeur de Teinture et de Nettoyage.

TOUS les travaux sont faits à la vapeur et dans le plus bref délai possible. Teinture et nettoyage des soieries, velours et cachemires, etc. et nettoyage de rideaux de dentelle, véritable spécialité. Toutes les couleurs sont garanties. Voyez au prix et épargnez votre argent en faisant renouveler vos habits!!

Teinture de vêtements d'hommes.

Habits	
Pantalons	$ 75 à $1,00
Gilets	60 à 90
Pardessus	30 à 40
Habillements complets	1,00 à 1,25 / 1,50 à 1,75

Nettoyage.

Habits	$ 50 à $ 75
Pantalons	40 à 60
Gilets	25 à 30
Pardessus	75 à 1,00
Habillements complets	1, 1,50

Teinture de vêtements de dames.

Vêtements complets	à $1,50
Robes de soie	à 2,00
Robes ordinaires de popeline, laine, etc.	75 à 1,25
Ceintures—Toutes couleurs	15 à 30
Rubans, par yarde	5 à 10

Nettoyage.

Vêtements complets	50 à $1,00
Robes de soie	50 à 1,50
Robes ordinaires, Popeline, Cachemire et Alpaca	50 à 1,00
Gants de peau de Chevreau, la paire	5

Couvertures.

Simple	$ 75
Double	1,00

Teinture et nettoyage d'étoffes en pièces de 5 à 10c. par yarde.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés.

E. S. [illegible], 126 rue du Canal, près la rue [illegible]. 14sept—6m PP